

## ANNEXE

### Liste des biens meubles présentant une durée d'utilisation d'au moins une année, dont la valeur unitaire est inférieure à 500 € TTC, à imputer en section d'investissement.

Il est proposé pour l'exercice 2024 la prise en charge par le comptable public des biens meubles suivants :

➤ Pour les biens de faible valeur (inférieurs à 500 € unitaire) :

- Les équipements informatiques et numériques (routeurs, modems, claviers, souris, casques audio, disques durs externes, clés USB (de grande capacité), serveurs de petite capacité, switch, graveur)
- Les matériels de bureau (Supports pour moniteurs, lampes de bureau, plastifieuse, plieuse, poubelle)
- Les accessoires des équipements sportifs (Raquettes, thermomètre de piscine)
- Le matériel de cantine (Thermomètre infrarouge, chariot, tous matériel en Inox (Bac, couverts), distributeur en métal, conteneur isotherme)
- Les matériels de transport (Cloueur pneumatique, booster de batterie, kit air comprimé, carrosserie, et toutes pièces de voiture ayant pour effet d'en augmenter la valeur ou la durée d'utilisation, équipements VTT)
- Les matériels de sécurité et protection (DéTECTEURS de fumée, systèmes d'alarme (petite envergure), matériel de premiers secours (armoires à pharmacie, trousse de secours), matériel de police municipale, porte-gants, porte-menottes, gants,.)
- Le matériel audiovisuel (Rétroprojecteurs, enceintes, amplificateurs, micros et équipements de sonorisation de faible envergure, enrouleur,)
- Les matériels et outillages divers (Petits outils manuels (Ponceuse, masse, marteau, compresseur cloueur, topomètre, réducteur de pression, clé à molette, pince etc.), petits appareils électroménagers (micro-ondes, bouilloires, cafetières), équipements de jardinage (taille-haies, cisaille, grignoteuse, débardeuse, tronçonneuse), matériels de bricolage et d'entretien (balayeuses, aspirateurs, pelle, projecteur, pince à décoffrer, pistolet Vector))
- Les matériels de plomberie (Evier, mitigeur, robinet)
- Les équipements pour événements ou fêtes locales (tous accessoires pour les illuminations et village de Noël, Panneau en Alu, lampadaire)
- Toute adjonction et toute amélioration à un bien meuble immobilisé ayant pour effet d'en augmenter la valeur, la durée d'utilisation ou la productivité.